

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°14 Rappels d'ancienneté

n°14

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 418 du 30/09/1931

Date de publication
30 septembre 1931

Date du numéro
30 septembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

M. Bernard, qui réunit les conditions d'ancienneté et de séjour colonial exigées, est promu Commis des services civils après dix-huit mois à compter du 25 janvier 1927 (rappels épuisés). Ce reclassement comporte rappel de traitement.